



**Conférence des présidents de section de la Région Europe (CPRE) –
PRISTINA - Kosovo – 12 novembre 2024**

Présents, 17 sections : *Albanie, Andorre, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, Catalogne, France, Hongrie, Jersey, Jura, Kosovo, Luxembourg, Monaco, Macédoine du Nord, Pologne, Suisse, Valais, Vallée d'Aoste, Vaud.*

Présidée par la Déléguée régionale Europe, Mme Anne Lambelin :

- La Conférence des présidents des sections de la Région Europe s'est tenue le 12 novembre, à l'entame des travaux de la 36e Assemblée régionale Europe, qui se réunissait les 12 et 13 novembre 2024 à Pristina, au Parlement de la République du Kosovo.
- La Déléguée régionale Europe, Mme Anne Lambelin, a tenu à se présenter avant de proposer pour adoption l'ordre du jour de la 36e Assemblée régionale Europe. L'ordre du jour a été amendé par l'ajout d'un expert au panel 3 « *quelle perspective pour une Europe en sortie de guerre* » et a été adopté tel que modifié.
- La Déléguée générale Europe a remercié les secrétariats administratifs des sections de la Région Europe pour leur collaboration avec le secrétariat de la Région basé à Bruxelles. Grâce à ce travail en amont, le suivi de la consigne exprimée par la Conférence des présidents de Chisinau a été assuré à savoir : l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée régionale 2024, de l'adoption de son règlement. Celui-ci fut adopté par l'ARE, le 13 novembre et ce à l'unanimité moins une abstention celle de la section française au motif que cette dernière n'était pas, en novembre, reconstituée à la suite des élections législatives.
- Le Président de la section de Jersey, M. Monfort Tadier, confirme son invitation et communique les dates de la prochaine réunion de la CPRE, du 18 au 20 mai prochains, à Saint-Héliier (Île de Jersey).
- Le Président de la section de la Principauté d'Andorre, M. Marc Magallon, a proposé que la réunion de la 37e Assemblée régionale Europe ait lieu au début de la deuxième quinzaine d'octobre 2025.

- La section polonaise de l'APF, représentée par M. Kazimierz Michal Ujazdowski, s'est portée candidate pour organiser la prochaine CPRE en 2026 en Pologne. Cette invitation sera confirmée ultérieurement.
- La Déléguée régionale Europe a fait état d'un déplacement en Sarre dans le cadre d'une mission diplomatique de préadhésion financée par le Secrétariat général de l'APF-Paris. Rappelant qu'une invitation à participer à cette mission avait été envoyée à toutes les sections par son secrétariat de la Région Europe, elle informe les Présidents de section que M. Mars Di Bartolomeo, également Trésorier de l'APF, a répondu positivement à cette invitation. Le Parlement sarrois devrait transmettre son dossier avant la tenue du Bureau de l'APF, prévu au Vietnam, fin janvier.
- Pour conclure, Mme Anne Lambelin a souligné qu'un appel à cotisation sera envoyé au premier trimestre de 2025 aux sections de la Région Europe et ce conformément à la décision prise par la CPRE du printemps 2024. Cet appel équivalra à 10 % de leur cotisation à l'APF internationale, avec un plafond ne dépassant pas les 1 500 euros.